

“Trop de publicité dans les visas humanitaires peut mettre des gens en danger”

■ Maggie De Block estime que Theo Francken est responsable politiquement dans le scandale du trafic des visas humanitaires.

■ La ministre de l'Asile et de la Migration (Open VLD) donne sa priorité pour la prochaine législature.

“La responsabilité politique de Theo Francken est engagée. Le nombre de visas humanitaires qu'il a octroyés n'a cessé d'augmenter depuis 2015. Or la condition pour l'octroi du visa humanitaire, c'est d'être vulnérable. On ne sait pas si toutes les personnes qui ont alors reçu ces visas l'étaient réellement.”

Entretien Sarah Freres et Frédéric Chardon

Nous sommes en 2011, le gouvernement Di Rupo va se mettre en place après la plus longue crise politique que la Belgique ait connue. Alexander De Croo, alors président de l'Open VLD, appelle Maggie De Block pour lui proposer un portefeuille de secrétaire d'État à l'Intégration sociale. Elle est enchantée. Il lui précise ensuite qu'elle va hériter, en outre, des compétences, déjà très sensibles, de l'Asile et de la Migration. Maggie De Block hésite: “*Pour quand dois-je rendre ma décision?*” Réponse d'Alexander De Croo: “*Tu as trois minutes...*”

On connaît la suite. “Super-Maggie” a accepté le challenge et est devenue la personnalité politique préférée des Belges durant plusieurs mois. En 2014, elle a dû céder l'Asile et la Migration au turbulent

Theo Francken (N-VA). Elle a fini par retrouver ces compétences fin 2018, suite au départ de la N-VA de la majorité fédérale. À peine désignée, une polémique: celle des visas humanitaires...

Le trafic de visas humanitaires orchestré notamment par un conseiller communal N-VA a mis en lumière le manque de transparence dans ce genre de décisions. Recourir à des intermédiaires pour de tels dossiers est-il courant?

J'ai été très étonnée de découvrir les informations concernant les soupçons de trafic de visas organisés par cet élu N-VA. Il faudra attendre les conclusions de l'enquête judiciaire. Mais moi, je n'ai jamais travaillé comme cela. Quand des demandes étaient adressées à mon cabinet, je les ai toujours renvoyées vers mes administrations. Des contrôles étaient alors menés, des règles étaient suivies et appliquées et le dossier me revenait avec un avis et je décidais ou non d'oc-

trouer le visa humanitaire.

Au-delà de l'enquête, la responsabilité de Theo Francken est-elle engagée à vos yeux ?

Sa responsabilité politique est engagée, oui. Le nombre de visas humanitaires octroyés par Theo Francken n'a cessé d'augmenter depuis 2015, surtout en faveur de Syriens. Or la condition pour l'octroi du visa humanitaire, c'est d'être vulnérable. On ne sait pas si toutes les personnes qui ont alors reçu ces visas l'étaient réellement. Lorsque je gérais l'Asile et la Migration, les visas humanitaires étaient une exception: environ 200 par an. Avec Theo Francken, les chiffres sont montés à 2 300 par an (*la barre des 2000 est dépassée dès 2017, avec 2 361 visas puis 2 174 en 2018, NdR*). Le système des visas humanitaires doit rester une exception mais ce n'était plus le cas, vu ces chiffres. J'ai demandé une enquête administrative afin de déterminer qui a obtenu un visa humanitaire et de quelle manière.

Ne faut-il pas clarifier les critères d'octroi des visas humanitaires ?

Cette discussion n'est pas neuve: on en a parlé pendant plusieurs années au Parlement. A chaque cas, on est confronté à une situation différente. Et il faut toujours agir très vite car cela répond à un cri d'alarme à l'égard des dangers encourus par une personne. C'est pour cela que l'on a une compétence discrétionnaire. Mais il faut être prudent.

Ne faut-il quand même pas davantage de transparence dans ces décisions ?

Depuis que j'ai repris ces compétences, j'ai délivré deux visas humanitaires. Je n'ai pas voulu dire à qui pour des raisons de sécurité, et puis la presse a appris que c'était en faveur de deux petites filles de deux ans et de quatre ans. Leur mère est en prison en Turquie et leur père est décédé. Souvent, il s'agit d'enfants ou de personnes malades qui ne rentrent pas dans le cadre des solutions existantes pour un accueil

en Belgique. Je ne suis pas contre un contrôle plus étroit par le Parlement mais il faut rester discret car trop de publicité pourrait mettre la vie de ces personnes en danger. Par contre, j'ai entendu que certains partis réclamaient la fin de la possibilité d'octroyer de tels visas. Je ne suis pas d'accord: il faut conserver le système des visas humanitaires.

À votre époque, vous aviez dit vouloir renforcer le retour volontaire. Theo Francken l'a répété. Or les chiffres n'ont pas augmenté. Vous comptez les renforcer ?

Oui. C'était dans l'accord de gouvernement, je ne change rien. Quand les déboutés de l'asile optent pour le retour volontaire, on les aide à se réinstaller.

Et à mon sens, c'est mieux pour la dignité des personnes. Repartir avec des menottes autour des mains, c'est humiliant.

Theo Francken a eu énormément recours aux "special flights" (des vols sécurisés destinés à rapatrier les criminels étrangers, NdR). Vous comptez poursuivre sur cette lancée ?

Oui. Nous en avons déjà effectué deux ce mois-ci. Un autre est prévu la semaine prochaine et nous continuerons encore les semaines suivantes.

C'est une priorité ?

La priorité, quand je suis arrivée, a été de faire en sorte que toutes les personnes qui attendaient devant les portes du Petit-Château aient la possibilité de demander l'asile. Depuis une semaine, c'est le cas grâce aux nouvelles places d'accueil qu'on a ouvert à Lommel. On va également en ouvrir à Zaventem, à Jambes et à Mouscron. Pour permettre de traiter les demandes, je dois aussi renforcer les administrations de l'Office des étrangers et du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Si les demandes sont rejetées, je privilégierai le retour volontaire. Et en dernier recours, le retour forcé. Le reste, je n'ai pas encore eu le temps de me pencher dessus.

“Il faut renforcer la lutte contre le trafic d'êtres humains”

Parlons du pacte de l'Onu. Vous comprenez la position inflexible de la N-VA et son départ du gouvernement ?

Les ministres N-VA ont négocié pendant deux ans, tout était approuvé et puis ils ont commencé à changer d'avis. Mais le Premier ministre avait déjà dit qu'il irait à New York quoi qu'il arrive. Pour nous, la réaction de la N-VA était incompréhensible: 92 pays étaient concernés et la Belgique est la seule à avoir vécu une crise gouvernementale sur ce pacte...

Après cet épisode, la N-VA est-elle encore un partenaire fiable ?

On peut se poser la question. Je regrette que le gouvernement soit tombé sur ce pacte. Notre projet était prometteur sur le plan socio-économique. On avait commencé avec beaucoup d'enthousiasme. Johan

Van Overtveldt et Jan Jambon ont fait du bon travail. Mais à un certain moment, ils ont commencé – d'abord dans les médias et puis en Conseil des ministres – à critiquer “Marrakech”. Je me demande s'ils auraient agi de la sorte si l'événement lié à l'approbation du pacte de l'Onu s'était déroulé à Rome ou à Stockholm... Le mot “Marrakech” est connoté: il fait le lien avec l'asile et la migration. Bref, je regrette ce qui s'est passé. Il y avait encore beaucoup de propositions en cours d'examen au Parlement.

Imaginons que vous restiez à l'Asile et à la Migration lors de la prochaine législature. Que proposeriez-vous ?

“Le trafic d'êtres humains, qui rapporte beaucoup d'argent aux circuits criminels, ça, c'est vraiment scandaleux.”

Je pense qu'il ne faut pas trop changer notre accord de gouvernement. C'est un bon équilibre: il faut respecter les législations internationales, les lois, l'article 3

de la Convention européenne des droits de l'homme, la protection internationale, etc. Mais ce que l'on doit essayer de mieux organiser, c'est la lutte contre les trafiquants d'êtres humains. Les gens qui arrivent aujourd'hui d'Érythrée et de Somalie ne viennent pas en un claquement de doigts. Il y a beaucoup de mineurs non accompagnés. Un gamin de douze ans ne se décide pas à venir en Belgique comme ça. Non, ces mineurs sont emmenés par des trafiquants qui les mettent en danger. Certains gagnent de l'argent en faisant du trafic de drogue ou d'alcool, mais le trafic d'êtres humains, qui rapporte beaucoup d'argent aux circuits criminels, ça, c'est vraiment scandaleux. Il faut renforcer la coopération européenne et internationale sur le plan judiciaire mais aussi grâce à la di-

plomatie via les Affaires étrangères. C'est clairement quelque chose qu'on peut améliorer.

Le MR propose de durcir les conditions du regroupement familial en exigeant que la personne qui souhaite faire venir sa famille dispose de l'équivalent de 150% du revenu d'intégration sociale et non plus de 120%, comme c'est le cas actuellement. Vous êtes d'accord?

Il faudrait évaluer l'impact de cette mesure: 150% du revenu d'intégration sociale, ce n'est pas rien. Je suis ouverte à la discussion mais il faut voir si un tel système n'exclurait pas trop de personnes du droit au regroupement familial. Il y a des réfugiés reconnus qui travaillent et qui ne gagnent pas toujours 120% du revenu d'intégration.